

11 MARS 2010

## Troisième atelier de l'Observatoire Energies d'Entreprises EDF Quel bâtiment du futur en 2055 ? Evolution des usages et des réglementations pour un avenir sobre en énergie

Le secteur du bâtiment connaît aujourd'hui une révolution majeure : révision de la directive européenne « Efficacité énergétique dans les bâtiments », finalisation de la réglementation thermique 2012, mise en œuvre du Plan Bâtiment Grenelle en France, etc. Mais ces nouvelles perspectives seront-elles suffisantes pour dessiner un avenir sobre en énergie dans les bâtiments du futur ? C'était le thème du troisième atelier de l'Observatoire Energies d'Entreprises EDF, organisé par Françoise-Hélène Jourda, directrice générale du cabinet Jourda Architecture et marraine de l'Observatoire. Au cours d'un exercice inédit d'anticipation sur la situation de l'énergie et de la construction en 2055, cet atelier a fait émerger des propositions nouvelles et concrètes d'actions en matière de réglementation et d'usages pour le secteur du bâtiment. C'est un véritable appel à la mobilisation de tous les acteurs de ce secteur que lance ainsi Françoise-Hélène Jourda, pour éviter, demain, des situations de tensions énergétiques incompatibles avec les exigences de confort et de bien-être.

- Une méthodologie originale : imaginer le futur pour s'interroger sur la situation actuelle du secteur du bâtiment

Pour ce troisième atelier de l'Observatoire Energies d'Entreprises EDF, Françoise-Hélène Jourda a réuni différents experts et acteurs du bâtiment et de l'urbanisme : architectes, membre d'un bureau d'étude, responsable de foncière immobilière, directeur de la Recherche et Développement d'EDF, représentant d'une collectivité territoriale.

Ensemble, ils se sont projetés en 2055, se livrant à un exercice d'anticipation sur les thèmes de l'énergie, de l'habitat et du secteur tertiaire. Fondés sur l'idée réaliste d'une raréfaction de l'énergie, trois postulats initiaux étaient proposés dans cette simulation : en 2055, les individus disposeront de comptes de consommation d'énergie personnels ; chaque compte sera limité à un forfait de consommation prépayé et l'Etat réquisitionnera les panneaux photovoltaïques des clients.

Tous les experts ont accepté, sans la remettre en cause, l'hypothèse d'une pénurie énergétique en 2055, ce qui montre bien la prise de conscience générale de la raréfaction des énergies fossiles. S'en est alors suivi un moment d'échanges inédits, non pas basés sur des technologies ou solutions, mais interrogeant en priorité le rapport à l'espace et au temps, la discrimination sociale, la santé, la densité urbaine, etc. En bref, un modèle sociétal nouveau, où la pénurie énergétique serait devenue un « état de fait », voire un instrument de politique énergétique. Se dégage de ce tableau un étrange sentiment d'acceptation-résignation qui ne manque pas de questionner Françoise-Hélène Jourda.

- Diagnostic et objectifs pour éviter la pénurie énergétique annoncée

Pour Françoise-Hélène Jourda, un faisceau d'objectifs doivent être atteints dans le secteur de l'habitat et du tertiaire pour diminuer l'énergie consommée par les bâtiments, afin d'arriver aux valeurs recommandées dans la future Réglementation Thermique 2012, mais aussi de dépasser les obligations réglementaires. Elle propose de favoriser plus largement l'utilisation des énergies renouvelables, de réduire « l'énergie grise » induite par la production et la fabrication de matériaux de construction, en employant davantage de produits respectueux de l'environnement, d'informer plus encore sur les qualités sanitaires des bâtiments, et enfin, d'agir « en amont » de la construction des bâtiments, au niveau même du permis de construire, avec notamment des efforts en matière d'économie d'eau, de réduction d'impact au sol, de qualité de l'air intérieur. En un mot, c'est à une véritable vision « globale » du bâtiment, pris dans son environnement, son utilisation, et tout au long de son cycle de vie, que nous convie Françoise-Hélène Jourda au cours de cet atelier. Cette « vision globale » peut aussi s'appliquer au quartier ou à la ville, en s'attachant à une forme de « densité efficace », qui ne se traduit pas forcément par la hauteur des bâtiments, mais par un raisonnement « en volume », privilégiant l'efficacité, la sobriété, la qualité de vie et le respect de l'environnement.

Pourquoi ces objectifs ne sont-ils pas atteignables dès à présent ? Pour Françoise-Hélène Jourda et les experts de l'atelier, différents éléments se conjuguent et expliquent certains retards du secteur du bâtiment français en matière de construction durable :

- la difficulté de la France à faire entrer rapidement en vigueur les réglementations européennes sur la construction ; par ailleurs, nombreux sont les professionnels qui ne valorisent pas concrètement les liens entre performance économique, énergétique et environnementale ;
- la multiplicité des acteurs en matière de développement durable du bâtiment (acteurs publics, ONG, institutions) engendrant une dispersion des initiatives ;
- un niveau de formation insuffisant sur le sujet de la construction durable pour tous les acteurs du secteur (architectes, maîtres d'œuvre, ingénieurs) et le positionnement délicat des maîtres d'ouvrage, - même les plus sensibilisés - entre surcoûts d'investissement, contradictions réglementaires, appréhension des usagers ;
- une réglementation thermique manquant encore d'ambition et limitant trop souvent les objectifs à la seule énergie consommée ;
- la multiplication des labels de construction environnementale, disparates et souvent inadaptés.

## • Des propositions concrètes pour le secteur du bâtiment aujourd'hui

Les participants ont alors réfléchi aux actions nécessaires à engager dès aujourd'hui afin d'éviter aux générations futures de vivre une situation de pénurie demain. Au cours de l'atelier, certaines propositions concrètes à engager au plus vite dans le domaine du bâtiment (propositions déjà en partie esquissées dans le « Rapport sur la prise en compte du développement durable dans la construction » réalisé en septembre 2007 par Françoise-Hélène Jourda avec la contribution de professionnels du secteur), ont été imaginées pour éviter que la situation de 2055 ne devienne une réalité :

- opérer la réhabilitation thermique des bâtiments existants selon un échéancier défini et réduire la consommation énergétique du patrimoine architectural protégé, en rationalisant et en affinant l'usage de ces bâtiments ;
- former les architectes qui vont imaginer les bâtiments de l'avenir, les ingénieurs qui vont collaborer à leur conception et les entreprises qui devront les réaliser selon des méthodes nouvelles et avec des techniques innovantes ;
- faciliter la prise de risque et encourager l'innovation, en mettant en valeur des opérations exemplaires et en créant une émulation pour récompenser les actions performantes et innovantes ;
- mettre à niveau les techniques et matériaux de construction, pour le neuf comme pour l'existant, faciliter les innovations et informer l'ensemble des professionnels du secteur, tout en renforçant des filières ayant un impact positif sur l'environnement, comme la filière bois ;
- agir au niveau des permis de construire, pour rendre les constructeurs conscients des impacts de leur projet, en proposant un volet développement durable lors de la dépose du permis ;
- mettre en place un label unique et commun à tous, cadre de travail partagé et reconnu, intégrant toutes les thématiques du développement durable (insertion de la construction dans le territoire, passivité de la construction, optimisation des consommations et rejets du bâtiment), dans une approche globale de la construction.

Françoise-Hélène Jourda et les différents experts présents lors de ce troisième atelier de l'Observatoire Energies d'Entreprises EDF ont montré que les solutions existent pour préparer dès aujourd'hui le bâtiment sobre en énergie qui sera indispensable demain, mais leur mise en place nécessite une mobilisation immédiate et volontariste de l'ensemble des acteurs du secteur, pour préserver les ressources de 2055 et valoriser une nouvelle vision du bâtiment du futur.

**L'Observatoire Energies d'Entreprises d'EDF** est une instance de veille et de mesure des tendances en matière des usages d'énergie au sein des entreprises de toute taille et de tout secteur. Il dispose de son propre outil de mesure des tendances (Baromètre de l'Observatoire). Incubateur d'idées nouvelles et des solutions pour le futur, l'Observatoire est parrainé par six experts indépendants aux compétences complémentaires, venus d'horizons différents. Les réflexions de l'Observatoire sont menées lors des ateliers thématiques organisés et animés par les Parrains. L'ensemble des travaux est consultable sur le blog de l'Observatoire, à l'adresse : [www.observatoire-energies-entreprises.fr](http://www.observatoire-energies-entreprises.fr)



Un geste simple pour l'environnement,  
n'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

### CONTACT PRESSE

Valentine Palomba / Géraldine Gauthier

Tél. : 01 56 03 14 53 / E-mail : [edf@j-e.fr](mailto:edf@j-e.fr)

